

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2021  
CONVOCATION DU 13 DECEMBRE 2021

Le 17 décembre 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.  
Nombre de Conseillers : 19

**PRÉSENTS :**

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

**EXCUSÉE AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Mme BROUTIN à Mme CARON  
Mme DA SILVA MARTINS à Mme PERAL

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe OLIVE

**DÉLIBÉRATION N°58/2021**

**Autorisation de solliciter une subvention pour la réalisation de panneaux photovoltaïques dans le cadre du projet des nouveaux ateliers du service technique auprès de la DSIL dans le cadre du plan de relance.**

Le maire expose le projet d'installer des panneaux photovoltaïques sur le futur bâtiment des services techniques. Ces équipements permettront d'alimenter sur le principe de l'autoconsommation ce même bâtiment ainsi que le bâtiment de la Mairie et l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 19 voix pour :

- Sollicite une aide financière au titre du soutien à la rénovation énergétique, d'un montant de 18400 € ;
- Adopte l'opération qui s'élève à 741 000€ HT pour l'ensemble du bâtiment technique dont 46 000€ HT pour les installations photovoltaïques ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce projet ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

<p><b>Montant du projet (HT) : 741 000€ HT</b></p> <p>Nature des dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Honoraires (architecte, coordinateur SPS, diagnostic pollution...) : 45 000€</li> <li>- Démolition : 10 000€</li> <li>- Construction : 570 000€</li> <li>- VRD et aménagements espaces verts : 116 000€</li> </ul>	<p><b>Plan de financement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Porteur de projet : 181 200€</li> <li>- Etat-DSIL : 18400€ - Demande en cours</li> <li>- Etat - DETR : 296 400 € - Demande en cours</li> <li>- Autres subventions Etat : €</li> <li>- Conseil régional :</li> <li>- Conseil général : ADVB 2022 : 222 300€ Demande en cours</li> <li>- EPCI : -</li> <li>- Agence de l'eau : 11 000 € Demande en cours</li> </ul>
---	--

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Bernard CHOCRAUX



**DATE DE PUBLICATION : 30/12/2021**

**DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 30/12/2021**